

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 43

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

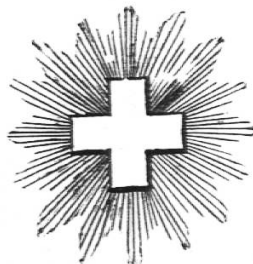
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N° 43



LAUSANNE

23 Octobre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Le corps enseignant secondaire à Baden. — Chronique scolaire : Confédération suisse. Vaud. Neuchâtel. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Rédaction. — Orthographe. — Travail manuel. — Arithmétique : Problèmes pour les maîtres.*

LE CORPS ENSEIGNANT SECONDAIRE A BADEN

Le samedi 9 octobre, la jolie ville de Baden voyait accourir à elle un nombre inusité de personnes qui n'avaient pas l'air de venir lui demander la guérison de leurs rhumatismes. C'étaient les membres de la Société des Maîtres secondaires. Autrefois formée uniquement des professeurs de gymnases, cette société a fini par réunir des maîtres appartenant à toutes les catégories de l'enseignement secondaire. Mais ces maîtres demeurent constitués en sections spéciales selon la branche d'études qui leur tient le plus à cœur.

C'est ainsi qu'à 10 ¹/₄ heures déjà la section des SCIENCES NATURELLES, sous la conduite du Dr *Mühlberg* d'Aarau, visitait les sources renommées de Baden et les étudiait aux points de vue géologique et chimique. L'après-midi, elle siégeait de nouveau sous la présidence du Dr *Brenner* de Bâle, pour entendre un rapport du Dr *R. Huber* de Zurich, sur « l'enseignement propédeutique des sciences naturelles dans les Ecoles secondaires ». Ensuite le Dr *Steinmann* d'Aarau établit par des démonstrations pratiques la meilleure manière de traiter le chapitre : *Biologie des Insectes*.

LES MAÎTRES DE GÉOGRAPHIE firent, l'après-midi, une excursion géographique dans la vallée de la Limmat et le Furttal, en amont de Baden. Le soir à 7 h. 15, sous la présidence du Dr *Baertschi* de Berne, elle entendit un rapport du Dr *Rüetschi* de Saint-Gall, sur

La géographie et l'éducation nationale. Les géographes voudraient que le nombre d'heures consacrées à leur enseignement soit augmenté, afin de leur permettre de contribuer d'une manière plus efficace au développement du sentiment national. — Malheureusement, la discussion se prolongea si bien que l'on ne put pas entendre le Dr *Biermann* de Lausanne, qui avait préparé une étude importante sur *Les villes suisses*. Nous espérons que son travail sera publié.

Nous ne dirons rien de la séance des professeurs de MATHÉMATIQUES qui, sous la présidence du Dr *Crélier*, de Bienne, dura de 2 à 6 heures et de 8 ¹/₂ h. à 10 h. Ces messieurs discutèrent plusieurs problèmes dont mon incompetence ne me permet pas même de traduire les données.

Nous n'avons pas assisté non plus à la séance des MAÎTRES D'HISTOIRE. Ceux-ci entendirent trois rapports : *L'éducation nationale et l'histoire* par le Dr *H. Schneider*, Zurich. — *Histoire générale et histoire suisse*, par le Dr *Meyer*, Lucerne. — *Lectures des sources*, par le Dr *Burri*, Berne.

La réunion des MAÎTRES D'ALLEMAND entendit le Dr *Bachmann*, de Zurich, sur *le dialecte suisse-allemand*.

Nous nous étendrons un peu plus sur la séance des MAÎTRES DES ECOLES NORMALES. Ceux-ci siégeaient pour la première fois en même temps que les maîtres secondaires. Ils commencèrent par décider de se rattacher à cette société tout en conservant à leur groupement une organisation spéciale. L'aimable directeur du Séminaire de Zoug, H. Al. *Keiser*, restera Président. Nous entendîmes une intéressante communication de M. Walter *Arnold*, professeur à Zoug, sur *la formation du personnel enseignant primaire en Russie*.

M. *Schneider*, directeur de l'Ecole normale de Berne, rapporta sur les moyens de combattre la mauvaise littérature. Il proposa de demander à la Société des Maîtres secondaires l'institution d'un office central qui traiterait avec les grands libraires de la Suisse et de l'Etranger pour l'achat en gros de publications à bon marché; ces publications seraient mises en vente à très bas prix dans toutes les localités un peu importantes de la Suisse allemande. — M. Schnei-

der préconise aussi la publication d'un guide pour les bonnes lectures. Ces propositions sont renvoyées au Comité.

Une Commission avait été nommée il y a quelques années pour élaborer une *méthodologie* qui serait commune à toutes les écoles normales de la Suisse allemande. L'un des membres de cette Commission déclare que l'on n'a pas réussi à vaincre les difficultés de cette entreprise.

Commencée à 5 h. par une patriotique allocution du président, cette séance a pris fin à 7 h. 30. — Vingt-cinq membres y assistaient. La Suisse romande ne comptait qu'un seul représentant.

* * *

Le soir à 8 h., la plupart des participants au congrès se réunirent au Kurhaus pour entendre M. *Alfred Monnard*, professeur à Neuchâtel, parler avec une élégance qui n'excluait pas la profondeur de l'*enseignement de la littérature*. L'orateur a caractérisé deux méthodes extrêmes : l'une consiste à exposer l'histoire de la littérature, « ex-cathedra », sans mettre jamais sous les yeux des élèves les œuvres mêmes des écrivains dont on parle ; l'autre prétend s'en tenir uniquement à la lecture et à l'étude des textes en laissant les élèves se former une opinion personnelle et établir tant bien que mal les liens qui unissent à travers les siècles les représentants des divers genres littéraires. M. Lombard estime que la voie la meilleure dans ce domaine, comme dans tant d'autres, est celle du juste milieu. — Le corapporteur, M. *Steiger* de Zurich, conclut à peu près dans le même sens, tandis que M. *Probst* de Bâle, et M. *von Greyerz* de Glarisegg condamnent avec véhémence tout manuel ou tout cours de littérature. Seul le contact personnel de l'élève avec les œuvres mêmes des grands écrivains répond à une saine pédagogie. L'assistance ne fut pas appelée à se prononcer.

Pendant la discussion, les géographes, les mathématiciens et les scientifiques sont venus se joindre à nous pour passer ensemble une soirée familière, autour de quelques bouteilles de bière et de quelques verres de vin du cru, offerts par la commune de Baden.

* * *

Le lendemain matin dimanche à 8 h., 250 personnes environ (dont quelques dames) se trouvaient de nouveau au Kurhaus pour

la SÉANCE PLÉNIÈRE. On entendit d'abord un beau rapport de M. *Grossmann* de Zurich sur *le problème de l'Education nationale*. Il conclut par la proposition suivante : « La Société suisse » des professeurs du Corps enseignant secondaire approuve et » appuie tous les efforts qui sont faits pour donner à notre jeunesse une éducation vraiment nationale. Celle-ci doit viser à » maintenir notre indépendance intellectuelle et à faciliter l'entente » des Confédérés entre eux. Notre Société est invitée à collaborer » à cette tâche en rédigeant sur les réformes à introduire un rapport détaillé qui sera adressé au Département fédéral de l'Intérieur et aux autorités cantonales. »

Le rapporteur français, M. *Crélier* de Bienne, a repris la question à un point de vue un peu différent. Il déplore en particulier le nombre élevé de professeurs d'origine étrangère qui enseignent dans nos Universités : « Jusqu'à présent, dit-il, je ne sache pas qu'on ait dû recourir à des étrangers pour occuper les postes si importants de Conseillers ou de Juges fédéraux. Pourquoi ne trouverait-on pas aussi dans notre pays des savants qui feraient honneur à nos Universités? » M. *Crélier* se rallie à la proposition *Grossmann*.

M. *Probst* de Bâle voudrait qu'on tranche aujourd'hui la question en sortant du vague de la proposition *Grossmann* et en invitant d'emblée les établissements secondaires à porter leur effort sur trois points particuliers : 1° observer mieux le principe de la concentration; 2° donner un plus grand nombre d'heures à la géographie et à l'histoire; 3° accorder plus d'importance à l'étude des trois langues nationales.

Une longue discussion s'engage sur la proposition *Probst*. Finalement la majorité estime que l'ensemble de la question de l'Education nationale doit être renvoyée à une commission qui, après enquête auprès des autorités scolaires fédérales et cantonales, ainsi qu'auprès des maîtres secondaires des diverses régions du pays, présentera un rapport et des propositions précises à la prochaine assemblée générale.

M. *Goumaz*, directeur à Nyon, demande instamment que les Autorités scolaires de la Suisse allemande facilitent davantage

l'accès de leurs établissements aux jeunes gens de la Suisse romande, comme nous sommes prêts à l'Occident de la Suisse, à faire le meilleur accueil aux élèves venant du Centre ou de l'Est. — Ainsi les diverses fractions de notre pays apprendront de mieux en mieux à se connaître, pour le plus grand profit de notre unité nationale.

Nous entendons enfin le vénérable recteur *Kühne* d'Einsiedeln nous rappeler en termes émouvants que le fondement essentiel de notre patriotisme suisse est l'amour de la liberté. Cultivons ce sentiment! Respectons la liberté de ceux qui ne pensent pas, ne sentent pas ou ne croient pas comme nous! Prenons garde de porter atteinte, par des mesures centralisatrices draconiennes, à l'indépendance de telle ou telle minorité politique ou religieuse.

Le remplacement de M. le Président *Büeler* de Frauenfeld que le règlement oblige à abandonner son fauteuil, n'est pas facile. Plusieurs personnes refusent de prendre la direction de la Société. Finalement on décide de faire appel au dévouement d'un membre du Corps enseignant bernois qui n'est pas là pour se dérober.

C'est à *Bienne* qu'aura lieu dans un an notre prochaine assemblée générale.

* * *

Il est près d'une heure. Les estomacs réclament impérieusement une part dans nos préoccupations. Nous faisons donc honneur à l'excellent repas que nous a préparé le Kurhaus. Puis l'esprit reprend ses droits : notre Président porte un toast vibrant à la patrie. M. *Attinger* de la Chaux-de-Fonds remercie M. *Büeler* pour la manière si distinguée avec laquelle il a conduit notre barque pendant quatre ans. M. *Steiger*, de Zurich, lit quelques vers humoristiques qu'il vient d'improviser sur nos séances et les divers orateurs qui s'y sont fait entendre. Puis quelques dames et messieurs font leur entrée ; c'est une dizaine de membres du chœur mixte de Baden qui viennent nous chanter à la perfection six ou sept airs nationaux. C'est sous l'émotion que nous causa ces chants du pays, qui couronnaient si bien ces journées où l'image de la patrie a constamment élevé nos esprits et nos cœurs, que s'est terminée la 53^{me} assemblée annuelle de la Société des Maîtres secondaires.

J. S.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, réunie le 16 octobre, à Coire, s'est occupée de la question de la protection de la jeunesse, au sortir de l'école, des *Annuaire de l'instruction publique* et de l'enseignement professionnel. La conférence a traité avec grande attention cette question.

La question de l'enseignement civique a été renvoyée à la prochaine conférence.

Au banquet, M. Calonder, conseiller fédéral, a prononcé un discours très applaudi, dans lequel il a parlé de la réforme de notre éducation nationale.

La conférence s'est terminée par une excursion très réussie à Arosa.

VAUD. — **Œuvre en faveur des instituteurs prisonniers de guerre.** — Comme sa sœur la Société pédagogique neuchâteloise, la S. P. V. s'occupe de venir aide aux instituteurs prisonniers de guerre. Elle a déjà reçu par l'intermédiaire de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre, une première liste de vingt et un noms. Dans les listes reçues par l'Œuvre universitaire se trouvent un certain nombre d'instituteurs primaires, et c'est de ces derniers dont nous voulons nous occuper. Ce qu'ils désirent surtout, ce sont des volumes qui leur permettraient d'occuper leurs loisirs. Inutile d'ajouter que cigares, cigarettes et chocolat seront aussi les bienvenus.

Le Comité de la S. P. V., dans sa séance du 14 courant, s'est occupé de l'organisation de l'œuvre. Pour commencer et pour ne pas perdre du temps, il remet cette première série de 21 noms aux collègues de Lausanne qui, nous le savons d'avance, vont s'en charger avec plaisir. Les suivants seront répartis aux sections, proportionnellement au nombre de leurs délégués. Avant l'assemblée de novembre, les sections recevront des instructions à cet effet, et elles auront toute latitude pour prendre les dispositions qu'elles jugeront convenables pour faciliter le fonctionnement de cette œuvre humanitaire, si intéressante à tous égards. Ajoutons qu'un Comité spécial, choisi parmi le Corps enseignant lausannois, sera chargé de recevoir tous les envois individuels ou des sections et les groupera, de concert avec le Comité des maîtres secondaires, pour faire l'envoi en commun, avec le sceau de l'Œuvre universitaire suisse.

L. G.

*** † **Emile Randin.** — Lundi 27 septembre, un long cortège accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de Emile-Henri Randin, ancien instituteur à Thierrens. Né à Rances, Emile Randin suivit les classes du collège d'Orbe, puis entra à l'Ecole normale où il obtint en 1872 le brevet pour l'enseignement primaire.

Après avoir passé quelques mois à l'Ecole polytechnique, M. Randin fit un remplacement au collège de Rolle, puis en automne 1873 fut nommé instituteur à Chapelle où il resta jusqu'au printemps 1875, époque à laquelle il obtint le poste de Thierrens où se termina sa carrière pédagogique.

A part une interruption de six mois causée par une maladie de la gorge, il a consacré trente ans à l'éducation de la jeunesse. Cette longue carrière

fut toute de travail, de dévouement; aussi ses nombreux élèves l'appréciaient-ils hautement. Ses collègues aimaient à rencontrer ce visage toujours souriant et toujours heureux de remémorer les épisodes saillants de sa carrière pédagogique.

Sur la tombe, M. Deppierraz, délégué, a adressé au nom de la S. P. V. un dernier adieu au défunt, puis M. Vittoz, pasteur, au nom de la Commission scolaire de Thierrens, a salué une dernière fois celui qui consacra la plus belle part de sa vie à l'éducation de la jeunesse. L. G.

*** † **Albert Mayor.**— Mardi 21 septembre écoulé, les instituteurs du district de Morges rendaient les derniers honneurs à celui qui fut notre collègue Albert Mayor. Le malheureux défunt n'ayant personne pour remplir les derniers devoirs, ce sont trois instituteurs du voisinage qui ont fait le nécessaire. Ils ont accompagné le corps jusqu'au four crématoire de Lausanne et en ont rapporté les cendres pour les déposer sur les tombes de deux fillettes de Mayor décédées l'année dernière.

A. Mayor fut élevé à Saint-Saphorin s. Morges où son père était instituteur. Il entra à l'Ecole normale en 1887, sauf erreur, et obtint son brevet en 1892. Après un remplacement à Martherenges, il fut nommé instituteur à Sullens où il ne tarda pas à se faire aimer et apprécier.

En 1897, quand son père prit sa retraite, les autorités de Saint-Saphorin appelèrent le fils à lui succéder. Quel beau témoignage des excellents souvenirs qu'avait laissés A. Mayor dans le village où il avait passé son enfance! Là, pendant dix-sept ans, il remplit ses fonctions avec une conscience droite et il sut conquérir le respect des autorités, la reconnaissance des parents, ainsi que l'affection de ses élèves. A cela ne s'est pas bornée son activité de bon pédagogue et d'excellent citoyen. Mayor fut également un chaud défenseur des intérêts du Corps enseignant et un ardent champion de la S. P. V., soit comme membre actif, soit comme membre auxiliaire quand il prit sa retraite.

Malheureusement, une maladie qui le fit souffrir terriblement ne devait pas tarder à le terrasser. Il lutta longtemps sans se laisser abattre, mais il dut cesser, à son grand regret, de prendre part aux conférences de district, où il ne comptait que des amis, grâce à son caractère enjoué et à son amabilité. Il y a peu de temps, deux malheurs irréparables, la perte cruelle de deux fillettes qu'il aimait tendrement, l'une de 13 ans, l'autre de 15, enlevées à six semaines d'intervalle, vinrent le frapper coup sur coup. Ce fut trop pour lui. Vaincu définitivement, Mayor dut poser les armes. Pour prendre les soins que nécessitait son état de santé, toujours plus déplorable, il demanda à être mis au bénéfice d'une retraite dont il ne jouit que pendant un an. Le jour du Jeûne, après de cruelles souffrances, notre ami s'éteignait dans les bras de sa compagne, durement frappée dans ses plus chères affections. Qu'elle reçoive ici l'hommage de notre sympathie la plus sincère. L. G.

*** **Retraite.**— Après trente et un ans de service dans la commune de Vevey, soit depuis 1884, *Mlle Bertha Romang*, qui avait passé auparavant sept années dans l'enseignement privé, vient de prendre sa retraite.

Elle se distingua par son énergie et ses talents pédagogiques. Une discipline

sévère donna à son enseignement un caractère spécial. Aussi, autorités et parents regrettent-ils son départ, car Mlle Romang est encore en pleine vigueur.

Dans une réunion tout intime, ses collègues ont tenu de lui témoigner leurs sympathies unanimes et lui ont remis un beau souvenir. Les autorités en ont fait autant et ont accompagné leurs remerciements et leurs regrets d'une pièce d'argenterie.

Nos meilleurs vœux accompagnent Mlle Romang dans sa retraite.

L. G.

***** Adieux à Auguste Corbaz.** — Le 16 octobre, dans une réunion intime qui a suivi la conférence de M. l'inspecteur Ed. Grivat, sur « les cours complémentaires », M. Auguste Corbaz prenait congé de ses collègues du cercle de Gingins.

A sept heures, quelque vingt participants prenaient place autour de la table dressée dans l'une des salles du superbe collège que la commune avait bâti pour « son régent ». Servi très aimablement par M^{me} et M^{lles} Corbaz, le souper fut charmant. Au café, Edouard Duflon, de Crassier, exprime à Corbaz la reconnaissance et l'affection des collègues du cercle de Gingins : « Tous comptent encore sur toi, lui dit-il, en terminant ; tu es encore, tu resteras le président de notre groupe. » Puis, au nom des instituteurs du cercle, il prie notre ami d'accepter... un bureau, non point un petit secrétaire de dame, mais un bureau cosu de « greffier de paix », avec tiroirs, casiers à registres, et dédicace appropriée. En prenant place pour relever ses procès-verbaux ou pour écrire ses lettres, le nouveau greffier pourra relire ces mots, touchants dans leur simplicité : « *Les instituteurs du cercle de Gingins à leur cher ami et collègue Auguste Corbaz, 1885-1915.* » Qu'en faut-il davantage ?

Le président de la S. P. V. se lève à son tour : il est aussi de la famille ginginoise par quinze ans passés à La Rippe. Il rappelle les souvenirs des années lointaines et des collègues disparus, puis il remercie son ami de son inébranlable fidélité au drapeau S. P. V. : « Corbaz pouvait aspirer à autre chose qu'à une classe primaire, nous le savons tous ; mais il était trop profondément — non pas instituteur, le mot est trop récent dans la loi — il était trop régent par le cœur, pour abandonner ainsi sa belle tâche et ses collègues. Aussi, cher ami, ajoute-t-il, mon émotion a été vive quand j'ai dû mettre ma signature au bas de ce diplôme de membre honoraire de la S. P. V. que je t'apporte, et que le Comité cantonal t'accorde avec enthousiasme pour les services rendus. D'ailleurs, nous comptons encore sur toi : le greffier Auguste Corbaz ne se laissera pas absorber complètement par dame Justice, et j'en vois une preuve certaine dans le fait que tu restes président de l'association amicale des instituteurs de ton cercle. »

L'émotion des assistants atteint son point culminant, quand M. Paul Roux — le papa Roux, de Grens, — affaibli par une longue maladie, prend la parole à son tour : « Monsieur Corbaz, j'étais depuis vingt-deux ans dans la paroisse quand vous êtes venu apporter dans notre coin le soleil et la joie. Vous avez été pour moi un ami, oui plus qu'un ami... » Et les larmes le font suspendre son discours... Il y a quelque chose de plus fort que l'intelligence, de plus grand que le savoir : ce quelque chose, c'est le cœur.

D'autres orateurs expriment leurs vœux ou leurs remerciements au collègue qui quitte l'enseignement; c'est Courvoisier, de Trélex, puis Baudin, Michot, Berger, etc. A tous ces discours Corbaz répond par des paroles émues qui laissent deviner à quel point il aimait sa vocation et ses confrères.

Mais Albert Roulier est là, peu bruyant comme à son ordinaire. « La parole est au régent-poète de La Rippe ! » Bravos et acclamations accueillent cet ordre auquel Roulier ne se dérobe pas :

Le régent Corbaz, (... par BÉRANGER I)

De Corbaz, l'fait est notoire —
On parlera bien longtemps,
Et Gingins, dans cinquante ans,
Voudra connaître son histoire.
Les enfants des villageois
Diront alors aux grand'mères :
« De ce régent d'autrefois
Racontez-nous la carrière.
Bien qu'il ait giflé Dupuis,
Les paysans le révèrent
Oui, le révèrent.
Parlez-nous de lui, grand'mère,
Parlez-nous de lui ! »

« Mes enfants, dans ce village
A vingt ans il arriva.
— Voilà bien longtemps de ça
J'avais à peine dix ans d'âge —
A pied, il monta de Nyon :
Un régent n'est pas un prince !
Il portait petit veston
Et son bagage était mince.....
Pour moi, je le reluquais,
Déjà cherchant à lui plaire
Oui, à lui plaire. »
— Je te reconnais là, grand'mère,
Je te reconnais ! »

La suite, les Ginginois seuls en comprennent toute la malice : laissons-la leur. La soirée s'est poursuivie, intime et cordiale, au milieu des chants et des anecdotes, jusqu'à.... mais l'heure ne regarde pas les lecteurs, et encore moins les lectrices de l'*Educateur*.

L. G.

(Communiqué, par X.)

NEUCHÂTEL. — Dans sa séance du 2 octobre 1915, le Conseil d'Etat a délivré le *brevet d'aptitude pédagogique* pour l'enseignement dans les écoles primaires à 14 instituteurs et à 43 institutrices.

Rappelons que ce brevet donne aux instituteurs et aux institutrices du canton de Neuchâtel le droit d'enseigner définitivement dans les écoles publiques.

*** **Reconnaissance.** — Aux membres du Corps enseignant primaire que nous avons précédemment signalés comme ayant reçu du Département de l'Instruction publique le *diplôme de reconnaissance* pour trente années de service, il y a lieu d'ajouter :

M. Charles-Adolphe Barbier, ancien instituteur, actuellement *inspecteur des écoles*, et

Mlle Cécile Péquegnat, institutrice, tous deux à La Chaux-de-Fonds.

Voici ce que dit à ce sujet M. l'inspecteur des écoles Latour dans le *Bulletin mensuel* du Département de l'Instruction publique :

« Nous exprimons encore une fois notre profonde reconnaissance à ces dévoués et consciencieux collaborateurs, et souhaitons que, longtemps encore, ils

puissent consacrer leur intelligence et leur cœur à l'éducation de notre jeunesse.

» Partout les commissions scolaires, ou leurs délégations, ont tenu à témoigner leur admiration, leur estime et leur reconnaissance à ceux et à celles qui ont dirigé leurs écoles avec tant de persévérance et de fidélité. »

H.-L. GÉDET.

***** Une lettre intéressante et touchante.** — Une classe de Neuchâtel est marraine d'un prisonnier français en Bavière et lui expédie de temps à autre un colis contenant aliments, vêtements, etc.

La semaine dernière, l'instituteur de la dite classe avait donné à ses élèves comme sujet de composition : *Lettre à notre prisonnier*. Ils durent la rédiger séance tenante, sans préparation. Puis toutes les compositions furent lues et les élèves durent désigner eux-mêmes le meilleur travail. C'est sur la lettre que nous donnons ci-dessous que se portèrent fort judicieusement — comme on le verra, du reste — leurs suffrages. L'auteur est une fillette de douze ans ; le travail n'a subi aucune correction de la part du maître. Cette lettre, si profondément touchante et si bien rédigée, nous a paru mériter d'être signalée aux lecteurs de l'*Educateur*.

Neuchâtel, le 16 octobre 1915.

Cher ami Monsieur Craffe,

Comme à un frère, permettez-nous de vous donner ce titre, car nous vous considérons comme un de nos meilleurs amis. Nous aimerions, s'il était en notre pouvoir, diminuer la tristesse, l'ennui qui doivent emplir le cœur de tant d'exilés qui souffrent loin de leur patrie. Comme cela n'est pas dans nos moyens, nous sommes heureux de contribuer pour une toute petite part à améliorer et adoucir le sort d'un prisonnier français. Le hasard nous a donné votre nom ; c'est donc sur vous en particulier que se porte toute notre affection.

Que la guerre est une chose terrible et triste, et comment peut-il se faire que des hommes civilisés s'entretuent sans se connaître ? Nous ne l'avons jamais compris. Les longs jours que vous passez loin de votre patrie doivent vous paraître bien pénibles. Puisse la lettre que nous vous adressons vous faire oublier un moment votre situation et glisser dans votre cœur un tout petit rayon de soleil.

Nous avons été extrêmement peiné d'apprendre que depuis de longs mois vous manquez de tout. A partir de ce moment, nous vous assurons que nous ferons notre possible pour rattraper le temps perdu. Veuillez sans crainte nous dire ce qui vous manque ; notre petite bourse et notre grand cœur vous seront largement ouverts ; vous pouvez y puiser. Dites-nous aussi ce qui peut vous attrister pour que nous sympathisions avec vous.

Nous vous quittons en vous donnant l'assurance de notre profonde affection. Patience et bon courage.

6^e année mixte de la Maladière, Neuchâtel.

H.-L. G.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

L'enclos joli.

Lorsqu'arrive la fin du jour, De ma maison je fais le tour.	Dans l'enclos, mes deux vaches rousses Frolent le mur couvert de mousses !
Voici sur une seule ligne [vigne. Mon pré, mon champ, mes pieds de	La chaude étable est dans un coin Avec son grenier plein de foin.
Le tout est clos par une haie, On entre en poussant une claie !	Deux cerisiers et quelques treilles Abritent trois ruches d'abeilles.
Voici la charrue et le soc, Voilà mes poules et mon coq !	Il est bien assez grand pour moi L'enclos joli dont je suis roi.

O. AUBERT.

ELOCUTION : Indiquez tout ce que vous voyez en faisant le tour de votre maison ? — Quels sont les différents moyens de clôturer une propriété ? (mur, haie, barrière, claie, treillis, fossé). — Quels sont les animaux (les plantes, les parties de la maison) mentionnés dans la poésie ? — Que signifient ces mots *dont je suis roi* ? (qui est à moi, dont je suis le propriétaire.)

RÉDACTION

Degrés intermédiaire et supérieur.

Fidèle, le chien mouton.

SOMMAIRE : Le portrait du chien mouton. — Actions. — Qualités. — Son nom.

SUJET TRAITÉ : Qui de vous ne connaît le barbet avec sa grosse tête ronde pleine de bonhomie, ses larges oreilles pendantes, ses jambes courtes, son corps trapu, sa fourrure longue, fine et frisée, presque semblable à de la laine et qui lui a valu le nom de chien mouton ?

A demi tondu pour sa toilette d'été, il est plus beau encore. Une épaisse crinière couvre le devant du corps, une houppe coquette surmonte la queue ; d'élégantes manchettes ornent les pattes ; le museau porte moustache et barbiche.

Mouton est passé maître dans les arts d'agrément. Il fait le mort, donne la patte, saute par-dessus la canne tendue, se tient debout avec le morceau de sucre sur le nez. C'est un chien savant.

Mouton est fidèle. C'est le chien de l'aveugle qu'il guide patiemment, sans encombre, au travers de la foule au moyen du cordon de son collier. L'aveugle l'appelle Fidèle. — J.-H. FABRE.

Degré supérieur.

Une journée au pâturage.

SOMMAIRE : Pendant les vacances, je vais garder les vaches. — Le départ. — L'arrivée au pâturage. — Les occupations. — Les repas. — Le retour à la ferme.

SUJET TRAITÉ : Au temps des vacances, je vais avec mes cousins garder les vaches au pâturage. Ah ! les délicieuses journées ! Nous partons dès que la traite est faite. A notre épaule pend le sac aux provisions, à la main nous tenons un fouet et nos sabots claquent joyeusement sur la route. A la vérité, ce sont les bêtes qui nous conduisent : elles connaissent le chemin presque mieux que nous.

Une fois au pâturage, les bêtes se mettent à paître et nous sommes tranquilles. Les occupations ne nous manquent pas : nous taillons des sifflets dans le bois tendre du sureau, nous sculptons grossièrement les manches de nos fouets, nous nous bâtissons des abris de branchage. Nous sommes chasseurs et la recherche des dernières noix nous prend de longues heures. Les jours où nous sommes d'humeur tranquille, nous contemplons, couchés sur le dos, les jolis nuages ; nous écoutons le chant des oiseaux et suivons des yeux le manège des écureuils dans le bois voisin. De temps à autre, alerte ! Une vache s'éloigne et court au champ voisin. Il faut se hâter de ramener la coupable si l'on ne veut pas que tout le troupeau la suive. L'heure des repas est bien intéressante : le soleil l'indique et notre ingéniosité trouve toujours moyen de corser notre menu. Notre régal préféré consiste en pommes cuites sous la cendre d'un feu en plein air. Dès cinq heures, il faut rassembler le troupeau et le ramener à la ferme. Les vaches, que les pis alourdis fatiguent, ne se font pas prier ; dès le premier appel, elles se mettent en route, faisant retentir les échos du bruit de leurs clochettes. Et c'est le retour tranquille au long des routes que commencent à rafraîchir les premiers souffles du soir.

ORTHOGRAPHE

Un paysan à sa charrue.

Ma bonne ouvrière, ma fidèle compagne, voilà bien des années que nous travaillons ensemble. J'ai plaisir à te regarder, plaisir à voir ton soc luisant et tes mancherons un peu usés et noircis, tant je les ai maniés ! Avant moi, mon père les a tenus, mon bon vieux père ! Je l'accompagnais tout petit au labour, je guidais les bœufs en chantant à tue-tête, j'aimais à voir ton coutre mordre la terre et ton versoir la soulever.

C'est avec toi, ma bonne charrue, que j'appris à labourer. Comme je fus fier la première fois que je réussis à tracer un sillon bien droit ! Je ne t'ai quittée que pour faire mon service militaire, et les jours m'ont paru longs loin de toi. Aussi avec quelle joie je t'ai retrouvée ! Comme l'alouette chantait clair, comme l'herbe sentait bon, comme la terre me souriait le jour où j'ai repris ma vie de laboureur !

Ma bonne charrue, voici la saison des semailles. Nous allons retourner les guérets. Grâce à notre travail, le monde aura du pain. — O. LAGUERRE.

DEVOIRS : 1. Relevez les pronoms, puis les adjectifs possessifs de la dictée. — 2. Indiquez les différentes parties de la charrue mentionnées dans la dictée (soc, mancherons, coutre, versoir). — 3. Imitez le texte ci-dessus dans un exercice de rédaction.

Le sentier du Bristenstock.

Ce sentier est tout le contraire de la plupart des sentiers des Alpes. Il ignore les détours, les lacets, les caprices ; un ruisseau tombant des hauteurs ne suivrait

pas plus exactement la ligne de plus forte pente. Heureusement, on a de l'ombre. La forêt, toutefois, ne tarde pas à justifier l'apparence précaire qui nous avait frappés à distance. Les arbres sont vieux, ruinés, clairsemés. Ils poussent de longues racines qui s'entre-croisent à la surface d'un sol trop peu profond et trop incliné. Il n'y a ni ronces ni mousses qui profitent de leur ombrage, et le botaniste ne trouve, pour remplir sa boîte, que des aiguilles de sapin desséchées. Sur le sentier, les racines mises à nu ont formé un escalier bizarre, irrégulier, parfois assez commode pour la montée, très incommode pour la descente, et qui semble calculé pour que le bétail s'y casse pieds et jambes. De temps en temps, on voit à distance une cabane de branches ou d'écorces pour les bûcherons. D'ailleurs, on cherche en vain un filet d'eau, une source, une esplanade où le pied se repose : la pente, rien que la pente, sèche, maigrement ombragée, et le sentier montant d'un effort soutenu. — EUGÈNE RAMBERT.

DEVOIRS : 1. Copier et souligner les compléments directs.

2. *Botaniste*. Trouver des noms analogues : zoologiste, minéralogiste, chimiste, météorologiste, fabuliste, artiste, pianiste, violoniste, machiniste, télégraphiste, téléphoniste, buraliste, modiste, pierriste, liquoriste, droguiste, dentiste, herboriste, spécialiste, cycliste, automobiliste, etc.

3. Famille du mot *caprice* : capricieux, capricieusement, capricorne, race caprine, se cabrer, cabri, cabriole, cabrioler, cabriolet, chèvre, chevreau, chevrette, chevreuil, chevrier, chevron, chevronné, chevrotter, chevrotant, chevrottement, chevrotin, chevrotine, etc.

4. Texte à mémoriser.

ALBERT CHESSEX.

DICTÉES D'ACTUALITÉ

Un héros.

Un peloton français reconnaît la lisière d'un bois. Rien de suspect. Grand silence. D'ailleurs, les renseignements de la veille ont signalé la fuite de l'ennemi. Les cavaliers avancent donc sans prendre de grandes précautions, lorsque, soudain, un fantassin sanglant se dresse à demi ; de toutes ses dernières forces, il crie : « Demi-tour... mitrailleuses ! » Les cavaliers font volte-face, au galop. La rafale allemande se déchaîne, cribble la ligne d'où ils s'évadent. Le blessé retombe, broyé ; mais le peloton est sauf. — D'après *La Liberté*.

VOCABULAIRE : *peloton*, subdivision d'un escadron ; *lisière*, le bord ; *mitrailleuse*, arme à feu de petit calibre, pourvue d'un mécanisme qui permet de tirer avec la plus grande rapidité ; *volte-face*, demi-tour ; *sauf*, hors de péril.

Héroïsme d'un zouave.

Le 11 novembre 1914, à cinq heures du matin, en Belgique, une colonne allemande se portait sur l'Yser, à l'attaque d'un pont, défendu par le 1^{er} régiment de zouaves français, en poussant devant elle des zouaves prisonniers et en criant : « Cessez le feu ! », afin de pouvoir approcher sans danger du pont dont elle voulait s'emparer.

A l'instant, les soldats français et leurs mitrailleuses, trompés par cet odieux procédé, interrompent leur tir, lorsque des rangs allemands part ce cri poussé par un des zouaves prisonniers : « Tirez donc ! Mais tirez donc !... » Une décharge

générale éclate aussitôt sur toute la ligne française, couchant à terre les assaillants, ainsi que l'héroïque soldat dont le sublime dévouement avait permis de déjouer la ruse ennemie. — MAURICE JEANNARD.

VOCABULAIRE : *Yser*, fleuve de Belgique sur lequel se sont livrés de terribles combats ; *zouave*, soldat français d'infanterie servant généralement en Afrique ; *héroïque*, très grand, très noble, très courageux.

Un héros.

C'était devant Ypres. Les Allemands, dans une violente attaque à la baïonnette contre la tranchée anglaise, avaient été repoussés, emportant leurs blessés. Pendant la nuit suivante, un seul d'entre eux restait sur le terrain. Soudain, des tranchées allemandes, un soldat ennemi bondit, se précipita dans la direction du blessé. Il n'avait pas fait cinq pas qu'il était abattu, foudroyé par vingt balles. Alors, dans les tranchées anglaises, un ordre bref retentit : « Cessez le feu ! »

Un officier sortit de son abri. Les Allemands, à leur tour, l'accueillirent par une grêle de coups de feu. Grièvement blessé, il chancela, se ressaisit, continua sa course. Les ennemis avaient compris, ils s'arrêtèrent de tirer. Malgré la perte de son sang, malgré la douleur de sa blessure, l'officier se pencha vers le blessé ennemi, le souleva, le porta dans la tranchée allemande.

Des hourras s'y élevèrent, hourras d'admiration et de reconnaissance. Comme il déposait son fardeau, un officier ennemi, en vue de tous, arracha sa croix de fer, l'épingla sur la poitrine du héros. Celui-ci salua, revint au pas. Le soldat allemand qui aurait tiré sur lui se serait fait écharper par ses camarades, et les lignes des deux partis retentissaient d'acclamations.

Revenu à sa place, ses forces trahirent l'officier, qui s'évanouit. Il fut proposé pour la croix de Victoria, mais la blessure était mortelle, et c'est sur un cercueil que fut déposée cette décoration, qui aura rarement récompensé un acte plus beau.

VOCABULAIRE : *héros*, homme d'une grande âme et de grandes vertus ; *tranchée*, fossé creusé par les soldats pour se mettre à couvert du feu de l'ennemi ; *cessez le feu !* ne tirez plus ; *hourra !* ou *houri !* ou *hurrah !* cri de guerre et aussi cri d'acclamation ; *croix de fer*, décoration militaire allemande ; *croix de Victoria*, décoration militaire anglaise ; *écharper*, tailler en pièces.

GRAMMAIRE : Conjugaison du verbe chanceler : je chancelle, nous chancelons ; je chancellerai ; je chancellerai etc.

Les dernières cartouches.

Désespérant de venir à bout de cette poignée d'enragés, qui les attardaient ainsi, les Bavares étaient en train de mettre en position une pièce, au coin de la place de l'Eglise. Peut-être, enfin, passeraient-ils, lorsqu'ils auraient jeté la maison par terre, à coup de boulets. Et cet honneur qu'on leur faisait, cette artillerie braquée sur eux, là-bas, acheva d'égayer furieusement les assiégés, qui ricanaient, pleins de mépris. Ah ! les bougres de lâches, avec leur canon ! Toujours agenouillé, Laurent visait soigneusement les artilleurs, tuant son homme

chaque fois ; si bien que le service de la pièce ne pouvait se faire, et qu'il se passa cinq ou six minutes avant que le premier coup fût tiré. Trop haut, d'ailleurs, il n'emporta qu'un morceau de la toiture. Mais la fin approchait. Vainement, on fouillait les morts, il n'y avait plus une seule cartouche. Exténués, hagards, les six tâtonnaient, cherchaient ce qu'ils pourraient jeter par les fenêtres pour écraser l'ennemi. Un d'eux, qui se montra, vociférant, brandissant les poings, fut criblé d'une volée de plomb ; et ils ne restèrent plus que cinq.

Que faire ? Descendre, tâcher de s'échapper par le jardin et les prairies ? A ce moment, un tumulte éclata en bas, un flot furieux monta l'escalier ; c'étaient les Bavaïois qui venaient enfin de faire le tour, enfonçant la porte de derrière, envahissant la maison. Une mêlée terrible s'engagea dans les petites pièces, parmi les corps et les meubles en miettes. Un des soldats eut la poitrine trouée d'un coup de bayonnette et les deux autres furent faits prisonniers ; tandis que le capitaine, qui venait d'exhaler son dernier souffle, demeurait la bouche ouverte, le bras levé encore, comme pour donner un ordre. — E. ZOLA.

L'Allemagne, terre de soldats.

L'Allemagne a été, de tout temps, une terre de soldats. Elle a recruté les armées de l'empire romain avant de le renverser. Elle a été la grande mercenaire de Rome avant de succéder à Rome : les rois germains, lieutenants de l'empereur qui se partagent l'empire, ressemblent aux émigrés turcs qui se partagent le khalifat (ou califat) de Bagdad. L'Allemagne a bataillé pendant tout le moyen âge contre elle-même, contre les Français, contre les Slaves, contre les Scandinaves. Dans les temps modernes, elle a été le théâtre des plus grandes guerres. La guerre est devenue une de ses industries : le métier militaire est organisé chez elle, avec ses degrés dans l'apprentissage, ses règles et ses diplômes. Elle travaille pour l'exportation. Il y a des soldats allemands au service de tous les princes, de toutes les factions, dans les deux camps français, pendant les guerres civiles du XVI^e siècle. Ils sont grossiers, violents, terribles, mais ils servent bien. Au XVII^e siècle encore, l'Allemagne est un marché où l'on s'approvisionne de soldats. On achetait des Allemands, comme aujourd'hui des chevaux. Si toutes ces forces avaient été mises au service de l'Allemagne, il y a longtemps qu'elle aurait été la maîtresse du monde. Comme elle aurait aimé sa grande armée nationale ! Car elle aimait tout ce qui était chose de guerre : les hautes murailles flanquées de tours, les fossés, les ponts-levis, les herses, les lances, les casques, les cuirasses, les chevaliers et les chevaux bardés de fer. — ERNEST LAVISSE.

NOTES : *Bagdad*, ville de la Turquie d'Asie, sur le Tigre, autrefois capitale d'un important califat. *Califat*, territoire soumis à l'autorité du calife. Principaux califats : 1^o Califat de La Mecque, puis de Bagdad ; 2^o Califat de Cordoue ; 3^o Califat d'Egypte. C'est surtout à Bagdad que la puissance et la civilisation musulmanes parvinrent à leur complet épanouissement. *Calife*, titre que prirent, après la mort de Mahomet, les membres de sa famille qui régnèrent sur les Musulmans.

L.-A. ROCHAT.

TRAVAUX MANUELS : **Mitaines au tricot.**

Rien de plus simple à exécuter que la mitaine en long, au tricot point de jarretière, c'est-à-dire en allant et venant toujours à l'endroit et en glissant la première maille de chaque rang :

1^o Sur deux aiguilles, en laine sombre de grosseur moyenne, faire un carré de 15 à 20 centimètres ;

2^o Fermer le dernier rang en abattant successivement chaque maille sur la suivante d'un bord à l'autre ;

3^o Casser la laine à la longueur d'une bonne aiguillée et coudre en surjet souple d'une couture à l'autre, maille pour maille, du premier et du dernier rang, jusqu'à la mi-hauteur à peu près ;

4^o Laisser pour passer le pouce une fente de 5 centimètres au maximum et surjeter le reste jusqu'à la 2^e lisière, ce qui fait un petit bout de poignet.

Cette mitaine peut être perfectionnée comme ci-après :

A. — Ajouter une manchette plus ou moins longue faite en travers en relevant la lisière du bas et en tricotant comme une côte de bas, soit à plat sur deux aiguilles, — soit sur quatre en tournant, ce qui évite toute couture.

B. — Dans la fente, rapporter un pouce comme suit : monter un nombre de mailles qui soit environ de $\frac{1}{4}$ de celles du carré ; tricoter droit comme la main :

1^o Deux rangs sans augmentation ;

2^o Augmenter une maille entre la dernière et l'avant-dernière à chaque rang impair, — entre la 1^{re} et la 2^e à chaque rang pair, afin de produire une pointe manquée d'un côté ;

3^o Quand le nombre de rangs suffit pour envelopper la moitié de l'épaisseur du pouce, faire un rang sans augmentation ;

4^o Diminuer ensuite à chaque rang comme on a augmenté, jusqu'à n'avoir plus que le nombre de mailles du début ;

5^o Faire 2 rangs sans diminution et rabattre les mailles comme pour la main ;

6^o Surjeter maille contre maille le premier et le dernier rang du pouce ;

7^o Placer le pouce contre la fente de la main et sans froncer ni tirer, bord contre bord, des deux côtés jusqu'au bout de la pointe.

L'Education enfantine.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour les maîtres.

1. Trois amis, François, Julien et William fréquentent la même classe que trois amies, Joffrine, Wilma et Marie, dont chacune est la sœur de l'un d'entre eux. Leur instituteur leur annonce que l'élève qui aura mal orthographié copiera chaque mot fautif autant de fois qu'il aura fait de fautes.

Julien a fait 17 fautes de plus que Wilma, François 7 de plus que Joffrine. Chaque garçon a dû écrire 45 mots de plus que sa sœur. Trouver d'après cela :
1^o le nom de la sœur de Julien, de celle de François et de celle de William ;
2^o combien chacun des 6 écoliers a fait de fautes.

2. Si à la suite d'un nombre de trois chiffres on écrit le même nombre, le nombre ainsi formé est divisible par 7. Pourquoi ? M. à L.

3. Adresser les solutions au Rédacteur de la Partie pratique de l'*Educateur*, avant le 15 novembre 1915.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Mmes les **institutrices** non placées, disposées à desservir provisoirement, jusqu'au printemps 1916 le poste ci-après désigné, sont priées d'adresser leurs offres de service au Département de l'instruction publique, 1^{er} service, **avant le 23 octobre 1915**, à 5 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Chevilly. — Institutrice 1000 fr. par an et autres avantages légaux.

Cuarny. — La place de maîtresse d'école enfantine est au concours.
Fonctions légales.

Traitement : 700 fr. par an, plus indemnités de 170 fr. pour logement et 20 fr. pour jardin.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 2 novembre 1915, à 5 h. du soir.

Aigle. — La place d'aide de la maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.
Fonctions légales.

Traitement : 500 fr. par an, plus augmentations quadriennales de 50 fr. pour années de service dans le canton, jusqu'à concurrence de 200 fr.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 29 octobre 1915 à 6 h. du soir.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E.U.A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la
S. P. V.

MAISON
MODÈLE

VÊTEMENTS
CIVILS
& **UNIFORMES**
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande.

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accredit trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L'ANNEE. — No 44

LAUSANNE — 30 octobre 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

M. MAURER

A BATONS ROMPUS

Choix d'anecdotes

destinées aux

Premières leçons de français

1 VOL. IN 16, CARTONNÉ FR. 2,25.

Tous les professeurs et les instituteurs qui ont à enseigner le français aux étrangers feront bien d'avoir sous la main cet excellent recueil qui contient deux cent cinquante courts récits admirablement gradués.

Les maîtres y trouveront des textes commodes qui leur fourniront la matière d'exercices très variés, *lectures, dictées, traductions, exercices de comptes rendus, de résumés, etc.*

Cet excellent manuel manquait encore pour les leçons aux étrangers.

Introduit déjà dans de nombreuses classes — spécialement dans les écoles de commerce et dans les institutions privées — il a rencontré l'approbation unanime de tous ceux qui s'en sont servis.

Du même auteur

RODOLPHE TÖPFFER

Fragments choisis et précédés d'un Avant-Propos.

Un élégant volume petit in 12 couronne.

Relié cuir effleuré, 3 fr. 50 ; broché 1 fr.

Les meilleures pages, les meilleures pensées de l'un des plus originaux des écrivains romands méritaient d'être tirées de l'injuste oubli dans lequel s'ensevelit peu à peu l'œuvre entière du charmant conteur genevois. Il faut souhaiter que ces citations caractéristiques éveillent le désir de mieux connaître ce patriote ardent que tourmentait déjà le souci d'une vie nationale suisse, cet écrivain de race, qu'un bon critique d'autrefois appelait « le sourire de Genève » !